

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-1167/PCG créant une Commission de secours pour le Cercle de Tadjourah

n° 69-1167/PCG

Ministère
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
1 août 1969

Numéro JO
n° 17 du 25/08/1969

Date du numéro
25 août 1969

TEXTE INTÉGRAL

Il est créé à Tadjourah une Commission destinée à estimer le montant des secours à accorder à chacun des smistrés en fonction de sa situation matérielle et sociale particulière. Cette Commission est ainsi composée : Le Commandant de Cercle de Tadjoura; président ; MM.Lé Député Mohamed Ali Gadileh, membre ; Le Sultan de Tadjoura, membre; Le Vizir de Tadjoura, membre ; Le Chef de village de Tadjoura, membre ; Daoud Chéhem; cemmercant, membre. La Corission établira un procès-verbal de ses travaux et en adressera un exemplaire à la Présidence du Conseil de Gouvernement,un au Ministère des Affaires intérieures, un au Ministère des Financés.